

Compte-rendu du conseil municipal du 09 Décembre 2017

09h00 – salle polyvalente de la maison communale Etienne Passebois

<p><u>Nombre de membres en exercice :</u> 21</p> <p><u>Présents :</u> 13</p> <p><u>Votants :</u> 17</p>	<p>L'assemblée régulièrement convoquée le 05 décembre 2017, s'est réunie sous la présidence du Maire Camille LECAT.</p> <p><u>Présents :</u> Jean-Claude DAUTRY, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Jacques HUGON, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT, Emilie MERMET-BOUVIER, Céline MATHIEU, Daniel MATHIEU, Frédéric MOUREAU, Hervé PELLECUER, Solène RENARD, Fabienne SALMERON, Alain VENTURA</p> <p><u>Représentés :</u> Muriel DE GAUDEMONT-LANDAIS, Marie-Christine LIEBER, Véronique NUNGE, Josette ROUX</p> <p><u>Absents :</u> Anne-Marie DIDIER, Marc GOURDON, Frédéric NADLER, Miriame ROESSEL</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Solène RENARD</p>
--	---

1-Approbation des comptes-rendus des précédentes séances des conseils municipaux :

- du 18/09/17 : après rectification de la police d'écriture ainsi que de la formulation d'une partie, le compte-rendu est adopté.
- du 17/10/17 : adopté.

2-Tarifification 2018 :

-Prix de l'eau :

L'abonnement sera à 93 €, le prix du mètre cube sera de 17,50 € les 5 premiers, puis de 0,46 € les suivants, ce qui représente une augmentation d'environ 2 %. Ces revenus couvrent tout juste le budget d'exploitation.

L'installation ou la suppression d'un compteur sera facturé 300 € l'unité ; pour un deuxième compteur d'une même habitation le coût sera de 150 € le second.

Le coût d'assainissement à l'Ayrolles, par exemple, passe de 0,96 € à 0,98 €.

Tarif adopté à l'unanimité.

-Prix du repas à la cantine scolaire :

2017 : 3,79 € par enfant, 5,60 € par adulte,

2018 : 3,83 € par enfant, 5,70 € par adulte. Les familles ayant plusieurs enfants à l'école se verront proposer un tarif dégressif à partir du deuxième enfant. Le premier enfant paiera le repas au plein tarif et le(s) suivant(e-s) 50 % du plein tarif.

Tarifification adoptée à l'unanimité.

3- Modification des contrats de travail :

Secrétariat :

A moyen terme, il est envisagé de mutualiser un emploi avec d'autres communes afin de prolonger le contrat avec Evelyne Beaurain-Martins, actuelle remplaçante de Nadine Kirschleger.

Les communes du Collet de Dèze et de Vialas seraient intéressées. 40 % de son temps de travail seraient dévolus à Ventalon en Cévennes, les 60 % restants aux autres communes.

Ce système ne pourra être mis en place que lorsqu'Evelyne sera dégagée de ses engagements professionnels dans une autre commune. A court terme, il est proposé de signer un CDD de 6 mois à 60 % avec Mme Beaurain-Martins. La répartition des tâches de travail sera ensuite revue entre Nadine et Evelyne.

Vote pour avec 4 abstentions.

Cuisinières école :

Actuellement, du fait du nombre de repas supplémentaires engendrés par l'approvisionnement de l'école de St Privat, les cantinières travaillent 2 heures complémentaires en plus par jour. Monsieur le Maire estime que ce temps de travail complémentaire pourra être réduit lors de la rédaction des avenants au contrat de travail. Le fait que tous les repas (Abrits + St Privat) sont préparés avec des produits frais nécessitant un temps de mise en place plus long n'est sans doute pas la seule cause de cette augmentation du temps de travail nécessaire à la préparation des repas. L'employée communale de St Privat vient chercher les repas à 10h45, ce qui demande aux cantinières de commencer plus tôt pour que les repas soient prêts, et la liaison chaude assurée. Un gain de temps de travail pourra être trouvé si l'employé communale de St Privat peut déplacer son horaire vers 11h15 ou 11h30. Monsieur le Maire verra avec la commune de St Privat pour modifier ces horaires, en tenant compte du temps de préparation de repas à partir de produits frais bruts.

4- Voirie 2018

Un bilan de l'état des routes a été effectué avec Lozère ingénierie.

Le coût des travaux de remise en état s'élèverait à 363 000 € HT (431 000 € TTC).

Les aides du Conseil Départemental sont de 40 % sur le HT.

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle est de 85 000 €, mais les travaux indispensables nécessitent environ 103 000 €.

Il est à noter que les devis de Lozère Ingénierie pour des mêmes travaux déjà estimés en 2016, sont en augmentation de 23 %, sans doute faudra-t-il demander les raisons de cette augmentation, et voir si elles sont négociables.

C'est pourquoi il est voté à l'unanimité un mandat pour signature des devis et préparation du marché, sous réserve de renégociation du coût.

5- Fiches contrat territorial 2018/2020

Les fiches sont à rendre avant le 31/12/17, pour un retour fin mars 2018.

a- Thématique développement économique, touristique et agricole

-Mise en sécurité des bâtiments du Crespin, avec viabilisation et étude : environ 200 000 € répartis sur 3 ans,

-Tunnel élevage.

b- Thématique voirie

Programme estimé à 85 000 € par an sur 3 ans.

c- Thématique patrimoine

Le Moulin du Salson : le coût de l'acquisition et de la sécurisation du site est estimé à 100 000€ réparti sur 3 ans.

L'objectif de cette acquisition est de remettre en état ce moulin, afin qu'il puisse être éventuellement

opérationnel, et utilisé, comme il a été (est encore) fait pour le moulin à vent de Hures la Parade. Cela représente beaucoup de travail car le bâtiment, ainsi que les meules, le béal et l'accès sont à rénover. Plusieurs aides seront envisagées, telles que 60 % de DETR, 20 % du Conseil départemental et peut-être un soutien financier du Parc National des Cévennes.

A vérifier aussi, en temps voulu, l'opportunité de financements LEADER,

d- Thématique aménagement de village

Création de parkings à Sambuget et Lézinié avec un coût d'environ 20 000 € sur 3 ans.

e- Thématique rénovation des logements et bâtiments communaux

Cela concerne les logements de Pénens Haut, La Ponge et Le Temple, pour un coût estimé à 60 000 € sur 3 ans.

Cela prendrait en compte l'isolation, la déshumidification et les huisseries, en comptant 20 000 € par logement, avec un total d'aides de 80 %.

Il est aussi envisagé la création d'un logement avec acquisition de terrain pour un coût de 200 000 € environ, sur 3 ans, avec 20 000 € de DETR, 10 000 € du Conseil Départemental et 10 000 € de la Région.

f- Thématique eau

-La régularisation des captages à St Frézal est évaluée à 57 000 € sur 3 ans, avec 80 % d'aides de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental,

-L'achat de 6 filtres UV et la rénovation d'environ 6000 € sur 3 ans,

-Le coût du renforcement de l'UDI de l'Espinassac avec un captage à Cabanis sera d'environ 50 000 €,

-La réalisation de l'UDI structurante du bassin versant de St Frézal, avec interconnexion de tous les réseaux est évaluée à 10 000 € sur 3 ans, avec 80 % aides,

-L'assainissement de l'Espinassac coûtera 80 000 € environ sur 3 ans.

Il est voté à l'unanimité un pouvoir au maire pour saisir les contrats.

6- Subvention de la commune à l'ASA DFCI

7783 € sont dû à l'ASA DFCI pour des travaux réalisés en 2017.

Vote d'une subvention communale de 8000 €.

Vote pour, sachant que 2 élus membres de l'association ne participent pas vote.

7-Acquisition d'un terrain privé de M. Calistri

M. le Maire adjoint Alain Ventura propose d'acquérir 3 parcelles d'un même lot, actuellement propriété de M. Didier Calistri, sises au lieu-dit le Temple.

Elles sont pour le moment inconstructibles dans le cadre du RNU.

Le prix proposé est de 20 000 €, soit 16 € le m².

Le conseil vote pour l'acquisition avec 15 voix et 2 abstentions.

8-Mention Nature et Progrès pour la cantine scolaire

La commune a fait la demande de mention Nature et Progrès pour la cantine de l'école.

Afin de l'obtenir, hormis le respect du cahier des charges concerné, il y a obligation de participer aux COMACS (commission durant lesquelles sont étudiées les dossiers des demandeurs et « mentionnés » ou non), et visites de producteurs ou transformateurs.

Plusieurs élus se montrent volontaires pour y participer.

Jacques Hugon propose en outre de rédiger un article dans « Le Vent des Bancelles » sur le sujet.

Mme Mireille Steinfeld, responsable de la cantine, déjà beaucoup investie pour la réalisation du passage de la cantine sous mention Nature et Progrès, est sollicitée par d'autres cantines pour témoigner de sa démarche, et du fonctionnement mis en œuvre pour l'obtention de la mention.

Les élus sont d'accord pour qu'elle témoigne auprès d'autres écoles intéressées.

9-PLU et participation au débat

Le bureau d'études Oc'teha, maître d'oeuvre dans l'élaboration du PLU, a proposé un délai de 2 mois pour la réalisation du PADD.

Ce temps apparaît trop court à la commune pour bien cerner les enjeux et orientations du territoire.

Il y a possibilité de travailler avec des outils de concertations adaptés, avec Oc'teha.

Un devis sera demandé pour évaluer le surcoût et au cas où utiliser ces services.

10-Délibération caisse des écoles

L'estimation du montant alloué à la caisse des écoles est de 53 000 €.

Il est voté pour ce budget à l'unanimité.

11-Mise à disposition du personnel communal pour l'AEP

Le budget qui était prévu est en fait trop juste, de 1000 € (environ 14 733 €).

Il faut donc le revoir.

Vote pour à l'unanimité.

12-Transports scolaires

Le coût du transport scolaire moyen par élève est de 1250 € par an, avec une participation de la commune à hauteur de 20 % soit 391 € par an, par enfant.

Cela représente un total de 6647 € à financer.

Le conseil vote pour ce financement à l'unanimité.

13-Nouveaux statuts de la communauté de communes

Après lecture, les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.

14-Délibération pour indemnités de conseil du trésorier

Coût de 334,66 €. La délibération est votée avec 16 voix pour et une abstention.

15-Délibération pour délégation des compétences PLU de la Com'com à la commune

Vote du conseil pour à l'unanimité.

16-Décisions modificatives

Des crédits ouverts à certains articles se révèlent insuffisants. Il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et/ou de procéder à des réajustements des comptes.

La décision modificative suivante est proposée concernant le budget principal de la commune :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6573	Subv. Fonct. Organismes publics	-7000,00	
60622	Carburants	1400,00	
60632	Fournitures de petit équipement	2700,00	
60636	Vêtements de travail	300,00	

61551	Entretien matériel roulant	500,00	
623	Publicité, publication, relations publiques	1400,00	
6064	Fournitures administratives	700,00	
	TOTAL :	0.00	0.00

Vote pour à l'unanimité.

17-Point sur les travaux

- Les travaux de rénovation de la mairie ont pris un mois de retard (dû au maçon).
- La mise en conformité des captages est en cours, tout comme le schéma d'assainissement de St Andéol.

18-Question diverses

* Le conseiller municipal Jean-Paul Canton, de la commune de St Privat de Vallongue, propose d'organiser une réunion d'information autour des compteurs Linky, en partenariat avec Ventalon en Cévennes. Solène Renard fera le lien, si besoin.

* Des problèmes électriques perdurent à la salle communale du Temple.
Un devis sera demandé à un électricien pour des travaux d'amélioration entre la crèche, la salle et le temple.

* Le 21 janvier 2018 sera organisé le goûter de la Nouvelle Année, ouvert à tous, avec co-financement de Regain. Une galette des Rois ainsi que du cidre et des jus de fruits seront offerts aux habitants.

Tous les points figurant à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à environ 14h00.